

L'IFDD, organe subsidiaire de l'OIF, et l'Université Senghor attestent que

Lorline Ornela **KONLACK**

a suivi et validé la formation en ligne ouverte et massive (CLOM) intitulée :
Droit et protection de l'environnement

SESSION 2020

En foi de quoi, nous lui décernons la présente attestation pour servir et valoir
ce que de droit.

Le 05/06/2020



Émilienne Lionelle NGO-SAMNICK
Coordonnatrice pédagogique
Spécialiste de programme
Institut de la Francophonie pour le développement durable

Authenticité de l'attestation :
<https://www.objectif2030.org/mooc/cert/6jAjUG/>

ATTESTATION DE SUIVI DU COURS EN LIGNE OUVERT DROIT ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Introduction au droit de l'environnement
Principes fondamentaux de protection de
l'environnement
Outils de protection de l'environnement
Application du droit de l'environnement dans des
secteurs de développement
Mécanismes de mise en œuvre du droit de
l'environnement
Menaces globales et droit international de
l'environnement

